Mentions légales et Honoraires pratiqués par l'agence TVA à 20% incluse

ACHAT VENTE

LOCAUX A USAGE D'HABITATION

Les prix affichés TTC tiennent compte du prix net vendeur + les honoraires agence à la charge de l'acquéreur.
Le prix des honoraires agence inclus est également indiqué en pourcentage du prix net vendeur.

Honoraires pratiqués par l'agence dans le cadre d'un mandat exclusif :

- **Mandat Réussite** : 3.5% TTC du prix de vente TTC net vendeur au mandat à partir de 250 000€. En dessous de 249 999 €, les honoraires pratiqués sont de 9000€ de manière forfaitaire. Honoraires charge acquéreur.

- **Mandat Sérénité :** Prise en charge des diagnostics et frais liés à la vente.
- 5% TTC du prix de vente TTC net vendeur au mandat à partir de 250000€.
- En dessous de 249 999€, les honoraires pratiqués sont de 12 000€ de manière forfaitaire. Honoraires charge acquéreur.

Honoraires pratiqués par l'agence dans le cadre d'un mandat simple :

Maximum de 5% TTC du prix net vendeur au mandat. Honoraires charge acquéreur.

Terrain à bâtir : 5% TTC du prix net vendeur au mandat.

Fond de commerce, local commercial ou industriel, pas de porte, cession de bail : 10% TTC du prix net vendeur au mandat.

Garage, parking, box: forfait 3 000 € TTC.

Conformément aux articles L.616 - 1 et R.616 - 1, et conformément à l'article L. 612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation PROFESSIONNELLE dont nous relevons par voie électronique: https://www.mediateur-consommation-smp.fr/
ou par voie postale: SOCIÉTÉ MÉDIATION PROFESSIONNELLE Altaritae, 5 rue Salvaing 12000 RODEZ

LOCATION GESTION

LOCAUX A USAGE D' HABITATION

Honoraires de rédaction de bail et Etat des lieux:
Honoraires plafonnés au maximum par les dispositions de la Loi ALUR suivant prix déterminés sur la ville au m² soit **10 € le m² pour la recherche de locataire et 3 € le m² pour l'état des lieux.**

GESTION

5.70 % TTC du loyer annuel charges comprises.

ASSURANCE DES LOYERS IMPAYES

2,30% TTC du loyer annuel charges comprises

LOCAUX A USAGE COMMERCIAL

Commission de location : 10 % TTC du loyer annuel hors charges.
Honoraires de rédaction de bail: 1000€ TTC.

MEDIATEUR BLOCTEL

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire **gratuitement** afin de **ne plus être démarché téléphoniquement** par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.
La loi précise qu'il est interdit à tout professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, à l'exception des cas énumérés par la loi.
Depuis le 1er juin 2016, tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur cette liste sur le site **www.bloctel.gouv.fr**.